



Pour que ça change, votez CFE-CGC !

Jusqu'à présent, la CFE-CGC n'avait pas d'élu chez Globecast, ni CE, ni DP, et ne pouvait pas participer à la négociation des accords d'entreprise dans l'UES Globecast (Globecast France et Globecast Reportages). Grâce à l'équipe de militants CFE-CGC qui se présente aujourd'hui à vos suffrages, tout peut changer ! Si vous nous donnez suffisamment de voix pour que nous puissions siéger au CE, défendre vos réclamations DP, et participer aux négociations des accords, **nous nous engageons à défendre comme jamais auparavant l'intérêt des personnels Globecast !**

Nous défendrons

La mise en œuvre d'une stratégie claire débouchant sur une offre renouvelée, en phase avec les attentes du marché

Globecast Australia et Satlink en Israël vendus en 2015... et qui deviennent des concurrents, baisse des effectifs, baisse des investissements qui entravent nos directions techniques, manque de réponses adaptées face aux acteurs d'Internet et aux opérateurs satellites qui nous taillent des croupières sur nos différents marchés, synergies avec Orange insuffisamment développées... Tous les indicateurs sont au rouge, tandis que la Direction n'affiche aucune stratégie claire.

- ➔ La CFE-CGC a demandé et obtenu une présentation de la stratégie Globecast au CGF du 18 décembre.
- ➔ La CFE-CGC demandera à Philippe Bernard des réponses précises pour éclairer l'avenir de Globecast et de ses personnels, qu'elle vous restituera.

Les moyens nécessaires pour fonctionner efficacement

La pression simultanée au chiffre d'affaires et à la baisse des coûts ne peut tenir lieu de stratégie, et elle n'est surtout pas viable à moyen terme. Les équipes ne savent plus à quel saint se vouer : d'un côté, les départs ne sont pas remplacés, de l'autre, ceux qui veulent partir se voient refuser tout accompagnement. Ceux qui restent ne savent pas si Globecast a toujours un destin dans le Groupe Orange.

- ➔ La CFE-CGC revendique les recrutements et la formation des équipes dans les domaines de compétences nécessaires pour rester dans la course en matière de diffusion de contenus audiovisuels.
- ➔ Le remplacement des départs en retraite ou en TPS, et l'accompagnement digne et décent des salariés qui font le choix de partir.

Le respect des équipes

- ➔ Quelle que soit la stratégie retenue par la Direction, la CFE-CGC exigera que les personnels soient traités en adultes et avec le respect qui leur est dû : si Globecast est in fine destiné à sortir du Groupe, les salariés doivent être informés et accompagnés, qu'il s'agisse pour eux de poursuivre leur carrière au sein du Groupe Orange ou de le quitter pour de nouveaux horizons professionnels.

En savoir+ bit.ly/Globecast_satellise

Votre rétribution

Parts variables en chute libre et au calcul opaque, accord d'intéressement illisible voire inapplicable, régularisation de l'ICP folklorique et sans rattrapage rétroactif : autant de sujets que la CFE-CGC n'entend pas laisser à la seule main de la Direction.

- ➔ La CFE-CGC demandera une présentation claire des règles de rétribution devant le CE de Globecast, et vous en restituera les données. Elle négociera fermement chaque année lors de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires pour que vos intérêts soient préservés, et vous restituera un mode opératoire de l'accord, comme elle le fait chez Orange SA (voir bit.ly/Salaires2015).
- ➔ La CFE-CGC suivra de près la mise en œuvre de l'accord d'intéressement 2015-2017, et se réserve la possibilité d'engager toutes les actions nécessaires pour le rendre applicable et transparent. Et elle mettra bien sûr tout en œuvre pour négocier un prochain accord plus favorable à l'échéance de celui-ci.
- ➔ La CFE-CGC est prête à accompagner tous les salariés qui le souhaitent dans une action coordonnée pour récupérer leurs arriérés d'ICP au titre des années 2012 et 2013.

En savoir+ bit.ly/Globecast_grisbi

La promotion des Dbis en E

Le maintien de personnels en Dbis chez Globecast contrevient aux dispositions de la Convention Collective Nationale des Télécommunications (CCNT). Mais il semble que rien n'ait été fait jusqu'ici pour obliger la Direction à régulariser la situation. Pourtant, il existe des précédents au sein du Groupe Orange : la CFE-CGC a pu obtenir, chez Orange Distribution, le passage en E d'une centaine de collègues en Dbis.

- ➔ La CFE-CGC se battra pour que les salariés Dbis de Globecast bénéficient des mêmes dispositions.

L'accompagnement équitable des personnels qui partent en TPS

Pendant que certains s'interrogent, d'autres sont « encouragés » à opter pour un Temps Partiel Seniors. Pourquoi pas ? Mais selon quelles modalités ? Toutes les mesures du TPS qui vous sont favorables vous sont-elles bien appliquées ?

- ➔ La CFE-CGC poursuivra chez Globecast les combats qu'elle a déjà menés dans le Groupe pour que toutes les

mesures d'accompagnement des départs s'appliquent avec équité, tant pour l'accord en vigueur que celui qui est en cours de négociation.

- ➔ Ses futurs délégués du personnel s'engagent à accompagner ceux d'entre vous qui préparent leur départ, et pourront s'appuyer sur les experts CFE-CGC.

En savoir + bit.ly/FinCarriere

L'application chez Globecast de tous les accords Groupe

En l'état actuel, l'application des accords Groupe à tous les personnels Globecast laisse à désirer, et n'est pas soutenue par vos représentants. La CFE-CGC quant à elle défend fermement leur bonne application dans toutes les filiales du Groupe.

- ➔ La CFE-CGC s'engage à faire appliquer tous les accords Groupe qui vous sont favorables, et, chaque fois que nécessaire, à en négocier des déclinaisons locales.

Nous ferons

Des Activités Sociales et Culturelles plus attractives et plus équitables

Le CE a pour mission de gérer les Activités Sociales et Culturelles pour tous les personnels.

Chez Globecast, la Direction verse 1,15% de la masse salariale pour les activités sociales et culturelles, soit d'après le bilan social, 250 000 € pour l'année 2014, hors restauration, ce qui représente environ 700 € par collaborateur et par an.

Utilisez-vous toutes les prestations du CE ? Etes-vous satisfaits des propositions qui vous sont faites ? N'êtes-vous pas las de devoir avancer l'argent pour bénéficier de vos chèques vacances, CESUs ou tickets de cinéma ?

La CFE-CGC Orange a inventé et mis en place depuis 2007 chez SCE / Orange Business Services un système unique et innovant, le « **Tableau Magique** », qui permet à chacun :

- de savoir à l'avance à combien il a droit, sur la base de sa classification et de son nombre d'enfants, sans avoir besoin de fournir son relevé d'imposition
- de bénéficier de toutes ses prestations **sans avancer d'argent**
- de disposer d'un **budget optimisé**, les frais de gestion étant réduits au minimum et les prestations très bien négociées

En savoir+ www.lemeilleurdesce.com

- ➔ Si vous lui donnez suffisamment de poids au CE, la CFE-CGC s'engage à mettre en œuvre un système équivalent, et à réaliser une enquête auprès de tous les personnels pour proposer une offre CE au plus près de vos attentes et de vos souhaits.

Tableau Magique CFE-CGC Orange. Le tableau indique le budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC) en fonction de la classification et du nombre d'enfants. Les montants sont en euros. À droite du tableau, il y a des informations sur le budget des ASC et des conseils de vote.

| Classification | Sans enfant | avec 1 enfant | avec 2 enfants | avec 3 enfants et plus |
|----------------|-------------|---------------|----------------|------------------------|
| Alimentaire | 600 € | 700 € | 800 € | 1 000 € |
| B1 / B1-LA | 800 € | 1 100 € | 1 400 € | 1 800 € |
| C1 / B1-B1 | 820 € | 970 € | 1 230 € | 1 590 € |
| D / B2 / B1 | 740 € | 880 € | 1 040 € | 1 280 € |
| Dou / B2-B1 | 660 € | 810 € | 960 € | 1 190 € |
| E / B1-B1 | 580 € | 730 € | 880 € | 1 110 € |
| F / B2-B1 | 500 € | 650 € | 800 € | 1 030 € |
| G / B2-B1 | 50 € | 340 € | 390 € | 540 € |

À Orange, le budget des Activités Sociales et Culturelles, non restauratif, représente environ 1000 euros par personnel qui se situe dans le Tableau Magique. La répartition de cette somme est définie en fonction de la classification et du nombre d'enfants, sans avoir besoin de fournir son avis d'imposition. Chacun connaît à l'avance le montant auquel il a droit et peut commander librement des chèques vacances, chèques culturels, chèques-cinéma, tickets de spectacles, tickets de cinéma, ou choisir de faire financer ses vacances, ses activités sportives ou culturelles, sans avoir besoin d'avancer les fonds pour bénéficier de ces droits.

Dans tous les CE ou celle sera majoritaire, la CFE-CGC s'engage à mettre en place le Tableau Magique, comme elle l'a fait à SCE (Orange Business Services) depuis 2007, et dans la division Orange depuis 2011.

Votez CFE-CGC !

Pour en savoir plus : www.lemeilleurdesce.com/

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter

La CFE-CGC dit ce qu'elle fait, et prouve ce qu'elle dit :

- retrouvez sur notre site le détail des actions menées par la CFE-CGC Orange : www.cfecgc-orange.org et la rubrique dédiée à votre filiale : www.cfecgc-orange.org/globecast
- en savoir plus sur la gestion des ASC par la CFE-CGC Orange : www.lemeilleurdesce.com



Votre représentant
CFE-CGC Globecast

Philippe Petit
Philippe.Petit@Globecast.com
06 88 24 92 32

Ce document n'est pas un bulletin de vote